

Assemblée générale ordinaire de la FFSNW

LA MEDE, LE 7 AVRIL 2024

Projet de procès-verbal

ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'Assemblée Générale et discours des personnalités	1
2.	Hommage aux personnes disparues	1
3.	Discours du Président de la FFSNW	1
4.	Validation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 19 Mars 2023	3
5.	Rapport d'activité et financier de la structure « le Kable »	4
6.	Rapport du Trésorier Général	5
7.	Rapport du Commissaire aux comptes	8
8.	Présentation des comptes 2023	8
9.	Approbation des comptes annuels et conventions réglementées apparaissant dans le rapport du commissaire aux comptes	8
10.	Présentation et approbation du rapport d'activités de la Secrétaire Générale - Rapport des différentes commissions statutaires et sportives	8
11.	Rapport de la Direction Technique Nationale	11
13.	Présentation et adoption du budget prévisionnel 2024	11
14.	Questions diverses	12
15.	Clôture de l'Assemblée Générale	16

L'Assemblée générale est ouverte à 10h52 sous la présidence de Patrice MARTIN.

Annie COITOU (Secrétaire générale) compte 59 clubs présents (pour 102 clubs étaient affiliés à la date du 6 avril 2024 à 23h59 et 314 pouvoirs votatifs), ou représentés pour un total de 213 voix exprimables. Le quorum est donc atteint et l'AGE peut valablement délibérer. En effet, plus de 50 % des clubs sont présents ou représentés.

1. Ouverture de l'Assemblée Générale et discours des personnalités

Roland MOUREN (maire de Châteauneuf-les-Martigues) accueille avec plaisir les membres de l'Assemblée générale de la FFSNW sur sa commune, qui est connue pour son club nautique, et se déclare honoré de recevoir le Président Patrice MARTIN dont le palmarès est prestigieux.

Il souhaite longue vie à la FFSNW, dans l'intérêt des passionnés de glisse et des compétiteurs. Il fait partie des élus qui défendent tous les sports, contre les technocrates qui voudraient imposer leurs vues.

Patrice MARTIN remercie M. le maire pour le travail réalisé pour le Nautic Club Médéen, un bel outil qui permet de mettre en avant la cohésion entre tous les adeptes des sports nautiques.

Richard IMBERT (Président du Nautic Club Médéen) adresse à son tour ses remerciements à M. le maire pour sa protection contre les envieux.

Roland MOUREN se félicite d'avoir accueilli sur sa commune Franky ZAPATA, l'inventeur du Flyboard, dont les autres communes ne voulaient pas.

2. Hommage aux personnes disparues

Patrice MARTIN propose de rendre hommage en les applaudissant à :

- Laurent DESBUREAUX ancien sportif, juge et membre de la commission Wakeboard ;
- George-Henri LAMMERT, dit Yoyo, membre de l'équipe de France, ancien juge international et président de jury des Championnats du monde ;
- Joël MARTIN, ancien juge international et entraîneur de renom et bien plus pour moi

Paulo DARTIGUELONGUE ajoute Jean ESCOT à cette liste.

[Applaudissements]

3. Discours du Président de la FFSNW

« Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de Liges

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de Comités Départementaux

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de Clubs

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Vous voir tous réunis ici, à Châteauneuf-les-Martigues, au Club Nautic Médéen, me procure toujours une certaine émotion, et davantage encore aujourd'hui.

Parce que nous arrivons à la fin d'un cycle et que c'est toujours important, à ce moment-là, de faire le point sur ce que nous avons pu réaliser ensemble,

- *les succès,*
- *les échecs,*
- *les avancées,*
- *les difficultés,*

bref, regarder de là où nous sommes partis, et là où nous en sommes aujourd'hui.

La Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard rassemble 11 Liges et 129 Clubs pour porter, défendre et faire en sorte que, dans chaque Club, chez vous, nos 9 disciplines puissent se pratiquer facilement et en toute sécurité, être accessibles au plus grand nombre à des coûts abordables, que nos événements puissent séduire, des organisateurs, un public toujours plus large, de nouveaux pratiquants, les médias, les athlètes bien entendu, mais aussi des partenaires publics et privés.

Car, et cela ne vous a pas échappé, nous sommes en 2024, et le monde a changé, le SPORT a changé et les relations aux loisirs et aux activités physiques et sportives ont-elles aussi, changé.

Une fédération sportive comme la nôtre, avec ses Liges, ses Comités et ses clubs en contact direct avec la population, doit savoir vivre avec son temps ; s'adapter ; innover ; anticiper ; tout en accompagnant au quotidien ses membres, SA famille, car OUI, nous sommes une famille et ce terme est à mes yeux extrêmement important.

2024, nous y sommes en effet, 4 chiffres symboliques qui ont guidé le sport Français depuis l'attribution à la France, quelques jours seulement après la clôture des Mondiaux 2017 de Ski Nautique à Paris, d'une troisième édition des Jeux Olympiques d'été et de la toute première des Jeux Paralympiques.

Évidemment, comment ne pas évoquer les Jeux de Paris, un objectif pour de nombreux acteurs bien au-delà du sport mais aussi, dans son sillage, des opportunités à saisir pour structurer, pour faire évoluer et pour exposer l'ensemble du mouvement sportif Français.

C'est dans cette dynamique que la FFSNW s'est inscrite avec, et nous pouvons en être fiers, des évolutions structurelles solides dans bien des domaines qui permettent aujourd'hui à la Fédération d'envisager l'avenir sereinement, et c'est bien la préoccupation qui m'anime au quotidien depuis 15 ans avec l'équipe dirigeante qui m'entoure et je tiendrai le cap jusqu'au bout, pour vous, pour nos sports et pour que la Fédération continue sur sa lancée.

La saison 2023 en est une nouvelle illustration avec des résultats positifs à tous les niveaux :

- *nombre de pratiquants,*
- *développement de nouveaux projets,*
- *pratique inclusive,*
- *évolution du modèle économique,*
- *exposition médiatique ou encore,*
- *performances sportives,*

et sur ce point, je salue le titre de Champion du Monde en Combiné de Louis DUPLAN-FRIBOURG en Ski Nautique qui offre à la FFSNW un second champion du monde "Open" en titre avec Maxime GIRY en Wakeskate Câble qui défendra lui son titre en fin d'année.

Je n'oublie pas les résultats de l'ensemble des équipes de France qui ont permis de rayonner sur les plans d'eau du monde entier, comme à domicile d'ailleurs, avec des Euros Ski Nautique U21 à Baurech, +35 à Cazaux puis de Wakeboard Câble à Paris, 3 organisations réussies et couronnées par des titres par équipes ayant de plus, permis une exposition renforcée de nos sports : diffusion vidéo, campagne d'affichage dans Paris notamment. C'est plus de 25 000 vues en direct sur l'ensemble des plateformes. La couverture médiatique ayant touché plus de 3 millions de personnes avec des extraits sur BFM, Stade 2, le 19/20 ou encore Riding Zone.

Place désormais à une nouvelle saison avec des enjeux importants et des rendez-vous qui feront date dans l'histoire de notre famille.

En effet, au-delà des championnats de France qui continuent à valoriser de nouveaux sites et territoires, plusieurs temps forts nous attendent en fin de saison.

Tout d'abord, 3 championnats d'Europe dans nos disciplines de haut niveau. En ski Nautique pour les Open, puis en Wakeboard bateau et enfin à nouveau en ski nautique pour les U21 et Para.

Ensuite, un nouveau championnat du monde en France, le tout premier de l'histoire pour le Wakeboard Câble, qui plus est, l'année des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris pour lesquels la discipline était prétendante.

Paris 2024 nous a préféré le Breakdance, l'Escalade, le Surf et le Skateboard, des disciplines dans le même esprit et sur des codes proches.

Ce n'est pas grave, nous avons su rebondir avec résilience cependant, il faut savoir regarder comment ces disciplines ont su évoluer et s'adapter à ce nouvel environnement et s'en inspirer pour la prochaine fois.

Alors, je vous le dis, en septembre prochain, NOUS ferons nos propres Jeux avec des championnats du monde que je souhaite à la fois festifs, populaires et spectaculaires.

Puis, cela sera l'heure de l'Assemblée Générale électorale pour un moment de rassemblement, de partage, de bilan et d'ouverture d'une nouvelle ère avec, je l'espère, ambition, solidarité et envie.

Je terminerai en rappelant que la Fédération, ses Ligues, ses Comités, ses clubs, sont avant tout des instances de rassemblement, de partage, de dialogue, d'écoute, de construction entre plusieurs familles, de disciplines, de nationalités, de cultures et de codes.

C'est ça qui fait la richesse de notre engagement, de MON engagement, pour que demain, le Ski Nautique, le Wakeboard et les disciplines associées séduisent davantage encore.

La FFSNW est une grande famille diversifiée, c'est ce qui fait sa force et le fait qu'on s'y attache, je compte sur vous tous pour faire qu'ensemble, cette saison soit réussie.

Très belle AG à toutes et tous. »

4. Validation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 19 mars 2023

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, il est procédé à un vote à main levée.

Résolution 1 : l'Assemblée générale valide le document compte-rendu de l'Assemblée générale du 19 mars 2023.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité après prise en compte des modifications apportées en séance.

5. Rapport d'activité et financier de la structure « le Kable »

Karine BECKHARD (Présidente de la structure Le Kable) présente le bilan financier de l'année 2023, la deuxième année d'exploitation.

Paulo DARTIGUELONGUE demande un rapport d'activité papier.

Patrice MARTIN rappelle que le Kable est une société commerciale, dont la fédération est le seul actionnaire. La fédération n'a pas légalement l'obligation d'envoyer aux membres de l'Assemblée générale les comptes-rendus financiers de cette société. Cela dit, il propose de leur communiquer le support de la présentation de Karine BECKHARD.

Karine BECKHARD présente les comptes qui seront envoyés au greffe du tribunal de commerce.

Le chiffre d'affaires HT est passé de 340 000 à 500 000 euros entre 2022 et 2023. Les revenus ont augmenté de 166 000 euros et les charges de 118 000 euros. Le résultat après impôt s'est établi à +51 000 euros.

En plus d'une augmentation des tarifs pour les non-licenciés, le développement de l'activité snacking a impacté les ventes (et les coûts).

Focus sur la répartition des ventes

L'augmentation des tarifs pour les non-licenciés a permis le doublement du chiffre d'affaires des abonnements sans perte de revenus pour les pass unitaires ;

Le snacking a généré un chiffre d'affaires de 104 000 euros par rapport à un objectif de 110 000 euros.

Les privatisations ont augmenté de 60 % par rapport à un objectif de 25 %.

Le coaching a augmenté de 20 % par rapport à un objectif de 5 %.

Autonomie et contribution financière

Le Kable non seulement finance ses équipements et ses investissements, mais verse des dividendes à la fédération.

Les consommations d'eau et d'électricité sont payées par le Kable depuis l'ouverture.

Equipe 2023

L'équipe du Kable était composée en 2023 de 1 CDI à temps plein (au lieu de 2 en 2022), 1 CDI à temps partiel, 7 saisonniers dont 2 issus de l'apprentissage en 2022 et 2 apprentis.

Karine BECKHARD souligne que l'outil Le Kable qui a été rêvé au départ par deux personnes et qui a été approuvé lors de l'Assemblée générale à Montbéliard fonctionne bien, rapporte de l'argent à la fédération et est bien géré.

Elle remercie Franck CHOCUN qui est indispensable au fonctionnement du Kable.

Patrice MARTIN se félicite du bon fonctionnement de ce modèle public/privé, qu'il essaye de développer pour les téléskis privés, au moins en France. Le Kable est une structure dynamique, qui paye 100 % des crédits et la moitié du loyer du site sur lequel sont implantées les 2 structures. Quand le siège social de la fédération était installé rue du Borrégo, elle payait 50 000 euros par an

pour 120 m². Depuis qu'il a déménagé à la base nautique de Choisy-le-Roi, c'est donc 20 000 euros par an de loyer pour 200 m² qui reste à la charge de la FFSNW, soit une économie de 30 000 euros par an. De plus, l'argent que le Kable rapporte permet à la fédération de créer des événements pour l'ensemble des disciplines.

Paulo DARTIGUELONGUE demande si le ministère autorise la mise à disposition d'un de ses salariés auprès d'une entreprise commerciale.

Karine BECKHARD demande tous les ans l'autorisation au ministère.

Patrice MARTIN précise que la demande porte sur un cumul d'emplois et est adressée au directeur de la DRAGES Ile-de-France

Vincent ROGNON ajoute que ce salarié développe également toutes les activités publiques des dispositifs fédéraux au Kable.

Patrice MARTIN défend ce modèle public/privé : l'outil est utilisé par la FFSNW le matin (sauf le week-end) pour des actions publiques et est utilisé l'après-midi pour des activités commerciales.

Il espère que l'équipe suivante gardera cette idée et la développera, pour accompagner la fédération dans son développement.

Eric RAGUSI ne voit pas de monitrice au Kable.

Karine BECKHARD a actuellement une monitrice, mais aimerait en avoir d'autres. Elle signale qu'il est difficile de trouver des saisonniers, compte tenu du prix des logements.

Patrice MARTIN pense que, dans les projets futurs avec les ligues régionales, il faudra prévoir des logements pour les saisonniers.

6. Rapport du Trésorier Général

Philippe DELACOUR (Trésorier général) présente le rapport financier.

L'année 2023 se termine avec un résultat négatif de 39 000 euros. Ce résultat négatif n'est pas imputable à la fédération, mais à une décision de l'ANS en fin d'année. En effet, en décembre, l'ANS a annoncé que 20 % restants des contrats de développement 2022 (40 000 euros environ) qui représentaient les fonds dédiés de 2021 reportés sur 2022 ne seraient pas versés à la fédération et que, de plus, celle-ci devait rembourser 9 000 euros.

En termes de trésorerie, à aucun moment, la fédération n'a été dans le rouge. Les disponibilités sont passées de 84 322 euros fin décembre 2022 à 7 047 euros fin décembre 2023. En revanche, les dettes ont diminué de 1 100 999 à 945 127 euros.

L'organisation des championnats d'Europe de wake câble n'a pas mis à mal la trésorerie puisqu'ils ont permis de dégager un bénéfice d'un peu plus de 5 000 euros.

Philippe DELACOUR félicite, avec l'ensemble de la fédération Abdoulaye LY pour son sérieux et ses compétences.

Paulo DARTIGUELONGUE demande qui a organisé le championnat d'Europe de wakeboard câble.

Patrice MARTIN répond que ce championnat a été organisé par la fédération.

Paulo DARTIGUELONGUE sollicite un éclairage sur les frais d'organisation (126 000 euros) qu'il trouve élevés.

Vincent ROGNON cite les dépenses classées dans les frais d'organisation : diffusion médias, indemnisation de la structure Le Kable pour sa privatisation, frais d'organisation à payer à l'Europe, paiement des jurys, location de matériel (groupes électrogènes, tonnelles pour la restauration), banderoles, PLV, accréditations, tours de cou, cadeaux aux participants, partenariat avec Emotion, kit de premiers secours, frais liés à la formation...

Patrice MARTIN précise que le livret fédéral est un condensé des recettes et des dépenses. Le détail est dans le bilan financier de la fédération.

Paulo DARTIGUELONGUE est organisateur de très grandes compétitions avec des frais très importants, mais les montants n'ont jamais dépassé les 60 000 euros.

Vincent ROGNON cite la valorisation très élevée de la location des tonnelles : 40 000 euros.

Patrice MARTIN signale un partenariat avec la mairie de Paris et Clear Channel, pour 21 000 points différents (panneaux d'affichage-bus), qui a été valorisé à 1,2 million d'euros : cette somme n'est pas intégrée dans le bilan des championnats.

Paulo DARTIGUELONGUE constate que les prix sont élevés à Paris.

Philippe DELACOUR signale que les championnats d'Europe en 2016 ont coûté 600 000 euros et les championnats du monde en 2017 1 million d'euros : les deux ont été bénéficiaires.

Patrice MARTIN rappelle que l'Etat ne finance pas au-delà de 30 % du budget.

Vincent ROGNON précise que le livret n'est pas un document comptable.

Pascal CHATENET est gêné que le bilan prévisionnel du championnat d'Europe n'ait jamais été présenté.

Philippe DELACOUR assure qu'il a été présenté.

Pascal CHATENET demande la présentation d'un bilan prévisionnel à la prochaine Assemblée générale.

Patrice MARTIN précise que des budgets prévisionnels, et non des bilans prévisionnels, sont établis.

Paulo DARTIGUELONGUE souhaite savoir à quoi correspondent les 73 000 euros de produits divers à recevoir mentionnés à la page 10.

Philippe DELACOUR répond qu'il s'agit de l'ANS et de la région Ile-de-France pour le centre technique nationale : il s'agit de la 2^{ème} campagne de travaux pour terminer le centre technique national et le siège fédéral.

Pascal CHATENET demande comment le dénouement du PGE (échéance juin 2026) est envisagé.

Patrice MARTIN rembourse déjà le capital tous les mois.

Pascal CHATENET fait observer que, si tel était le cas, il ne devrait plus rester que la moitié. Or ce n'est pas le cas.

Philippe DELACOUR présente le tableau d'amortissement. Les remboursements ont commencé en 2022, à hauteur de 127 euros. Depuis le 31 juillet 2023, les remboursements s'élèvent à 2 942,54 euros par mois. Le capital représente 2 815 euros et le delta correspond aux intérêts et aux commissions. La fédération a aussi un autre prêt, pour lequel elle rembourse 4 670,23 euros par mois.

Patrice MARTIN signale qu'en 2018, 16 915,99 euros de capital ont été remboursés sur le seul PGE.

Paulo DARTIGUELONGUE souhaite savoir à quoi correspond l'équipement compétition pour 24 000 euros (page 14).

Philippe DELACOUR répond qu'il s'agit de polos et de tee-shirts achetés chez Decathlon.

Paulo DARTIGUELONGUE trouve que le prix est élevé.

Patrice MARTIN signale que les polos et tee-shirts sont aussi vendus aux seniors aussi à prix coûtant.

Paulo DARTIGUELONGUE note que l'assurance a beaucoup augmenté (page 14).

Patrice MARTIN signale que certaines fédérations ne trouvent plus d'assureur. La FFSNW a agrandi son périmètre d'assurance et va encore l'agrandir : c'est ce qui explique la hausse.

Paulo DARTIGUELONGUE constate une différence par rapport à 2022 sur les championnats de France open. (page 15).

Vincent ROGNON signale que la fédération a obtenu 25 000 euros de subventions.

Paulo DARTIGUELONGUE remarque que le fonctionnement DTN a sensiblement augmenté, passant de 2 518 euros en 2022 à 12 000 euros en 2023.

Vincent ROGNON s'est rendu sur toutes les compétitions, à la demande du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale. La DTN (direction technique nationale) est composée de lui-même et de ses adjoints.

Philippe DELACOUR signale une erreur d'affectation comptable d'une facture de 1 200 euros.

Paulo DARTIGUELONGUE demande des précisions sur les 12 000 euros mentionnés pour les Euros des +35 (page 15).

Patrice MARTIN répond que la fédération paie des enregistrements (inscrits en charges), mais est remboursée par les participants français.

Paulo DARTIGUELONGUE remarque un bon nombre de formations en 2023 par rapport à 2022 (page 16).

Philippe DELACOUR cite les formations facturées de Nautisme en Ile-de-France (au Kable) et toutes les formations CQP.

Patrice MARTIN fait observer que, sur la formation, les charges sont importantes, mais les recettes le sont aussi.

Paulo DARTIGUELONGUE demande à quoi correspondent les 16 000 euros pour le très haut niveau (page 16).

Philippe DELACOUR répond qu'ils correspondent en partie aux séminaires de regroupement et de formation pour les cadres techniques : cette dépense aurait pu figurer dans le compte formation.

Paulo DARTIGUELONGUE remarque une hausse sensible des indemnités et avantages divers, de 9 000 à 39 000 euros entre 2022 et 2023.

Philippe DELACOUR explique que les ICTS et les primes s'élèvent à 2 827 euros par mois. Il faut regarder le global des salaires et traitements.

7. Rapport du Commissaire aux comptes

Stéphane CUZIN (CAC) certifie que les comptes sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle au 31 décembre 2023.

8. Présentation des comptes 2023

9. Approbation des comptes annuels et conventions réglementées apparaissant dans le rapport du commissaire aux comptes

Résolution 2 : l'Assemblée générale donne quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé aux membres du Conseil d'administration.

Un vote à bulletin secret est organisé, une personne le demandant.

Deux scrutateurs sont désignés : Richard et Sandrine.

Annie COITOU communique les résultats du vote :

- 147 pour ;
- 15 abstentions ;
- 30 contre ;
- 12 bulletins nuls.

La résolution 2 est adoptée à la majorité des présents et représentés.

10. Présentation et approbation du rapport d'activités de la Secrétaire Générale - Rapport des différentes commissions statutaires et sportives

Rapport d'activités de la Secrétaire générale

Annie COITOU demande si le rapport d'activités de la Secrétaire générale suscite des questions ou des commentaires.

Olivier CONSTANS a une question sur les réunions du Bureau fédéral et du Conseil d'administration. Dans le livret, il est indiqué que les relevés de décisions sont disponibles sur le site internet : or le dernier date de mars 2023.

Annie COITOU fera le point avec Illan COSTENBERG, qui mettra le site à jour avec les derniers comptes rendus.

Patrice MARTIN signale que le dernier date du 13 mai 2023.

Olivier CONSTANS trouve dommage que seules les réunions en présentiel fassent l'objet d'un relevé de décisions.

Vincent ROGNON propose de mettre en ligne sur le site internet les comptes-rendus des consultations électroniques.

Annie COITOU a reçu une partie des rapports des commissions.

Rapport de la commission sportive nationale de ski nautique

La référente est Virginie SOURTY.

Rapport de la commission sportive nationale de wakeboard câble

Annie COITOU signale que ce rapport est arrivé hors délai et sera donc annexé.

Rapport de la commission sportive nationale barefoot

Annie COITOU ne l'a pas reçu.

Patrice MARTIN signale que cette commission n'a pas eu d'activité. Jean-Marie PONCET (Nautic Club Médéen) était présent au début de l'Assemblée générale, mais il est parti.

Rapport de la commission calendrier fédéral 2023

Annie COITOU est la référente.

Olivier CONSTANS remercie Annie COITOU, car elle est très réactive sur le sujet.

Patrice MARTIN se joint à ces remerciements.

Rapport de la commission formation de la fédération

Styve PERON, le référent, excuse le Président de la commission qui n'est pas présent ce jour.

Rapport de la commission développement des téléskis nautiques

François BERLAND est le référent et il n'est pas présent à l'Assemblée générale.

Vincent ROGNON précise que le référent de la DTN est Hervé CHARRON.

Rapport de la commission de wakeboard bateau

Jean-Marc l'a envoyé tardivement, mais le rapport a été intégré.

Rapport de la commission parawake et paraski

Delphine LE SAUSSE indique que, dans un souci d'inclusion, elle avait intégré la commission ski classique, mais elle a trouvé que ce n'était pas suffisant : elle a donc réactivé la commission parawake et paraski.

Rapport du bureau de la vie de l'athlète

Marianne OUDAR est la référente.

Rapport de la commission de lutte contre toutes les formes de dérives

Marianne OUDAR est la référente.

Rapport du CTN Le Kable

Franck CHOCUN est le référent.

Vincent ROGNON souligne qu'à travers le bilan du Kable, des informations plus détaillées sont données sur les sections sportives et sur le développement des pratiques via le Kable fédéral.

Anne-Marie LATASTE sollicite des précisions sur le nombre de câbles affiliés à la fédération.

Patrice MARTIN a identifié 22 clubs en lien avec un télési.

Vincent ROGNON précise que le rapport de la commission wakeboard câble est à modifier en ce sens.

Rapport de la commission haut niveau performance

Sébastien CANS est le référent.

Rapport de la commission médicale

Le rapport est arrivé hier soir, car le médecin élu s'est blessé.

Vincent ROGNON précise que le rapport sera annexé au compte-rendu.

Vincent ROGNON présente l'équipe fédérale DTN. Cette équipe est composée de Sébastien CANS pour la haute performance, Franck CHOCUN en charge du développement des activités au Kable mais aussi du développement plus général des câbles sur le territoire, Hervé CHARRON en charge du développement, Styve PERON en charge de la formation, Marianne OUDAR qui gère le Bureau de la vie de l'athlète et qui est référente violences et lutte antidopage, Lila RIVIERE (emploi sportif qualifié financé par l'Etat) qui a pour mission le développement des activités paraski et parawake, Abdoulaye LY qui est alternant assistant comptable et contrôleur de gestion et Valérie HUBERT ALVA qui est secrétaire de direction.

Résolution 3 : l'Assemblée générale après avoir entendu la lecture des rapports financiers du Conseil d'administration et du CAC approuve ces rapports dans toutes leurs parties ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12. 23 tels qu'ils lui sont présentés.

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, le vote se déroule à main levée.

Paulo DARTIGUELONGUE, Anne-Marie LATASTE, Pascal CHATENET et leurs clubs s'abstiennent. Les autres sont pour.

La résolution 3 est adoptée à la majorité des présents et représentés.

Rapport du Commissaire aux Comptes :

Stéphane CUZIN précise qu'aucune convention réglementée nouvelle n'a été conclue en 2023 : il s'agit de conventions qui se poursuivent.

Résolution 4 : l'Assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial du CAC sur les conventions visées aux articles L612-5 et suivants du code de commerce, approuve les conventions énoncées dans le rapport du commissaire aux comptes conclues au cours de l'exercice ou s'étant poursuivies.

La résolution 6 est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Résolution 5 : l'AG ? décide d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant de – 39 287 euros au poste report à nouveau.

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, le vote se déroule à main levée.

La résolution 5 est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Résolution 6 : l'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports d'activité de la Secrétaire générale et des commissions, approuve ces rapports dans toutes leurs parties.

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, le vote se déroule à main levée.

La résolution 6 est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

11. Rapport de la Direction Technique Nationale

Vincent ROGNON n'a rien à ajouter.

13. Présentation et adoption du budget prévisionnel 2024

Philippe DELACOUR propose de répondre aux questions sur ce budget prévisionnel que tous les participants ont reçu.

La 1^{ère} ligne, d'un montant de 350 000 euros, correspond aux travaux d'agrandissement/modernisation du centre technique et de la fédération.

Patrice MARTIN espère que ces travaux seront subventionnés à hauteur de 70-80 %. La participation de la fédération sera de 80 000 euros maximum sur ses fonds propres.

Il souligne que le bon fonctionnement du Kable permet d'envisager l'avenir plus sereinement et de lancer ces travaux pour offrir les meilleures conditions de travail possible aux salariés.

Patrice MARTIN attend le feu vert de l'ANS pour commencer les travaux. Les travaux devraient commencer début mai pour être terminés avant les championnats du monde.

Patrice MARTIN précise que les championnats du monde de wakeboard câble sont inclus dans le budget de la fédération pour 2024, car c'est elle qui est seule organisatrice. Un budget spécifique sera présenté aux structures qui le subventionnent : l'ANS, le Conseil régional, la DIGES, le Conseil départemental, la ville de Choisy-le-Roi, la ville de Paris et les partenaires.

Pascal CHATENET souhaite avoir une estimation des subventions pour cet événement.

Vincent ROGNON espère obtenir à peu près 300 000 euros de subventions, sans compter les valorisations.

Patrice MARTIN fait savoir que, pour les championnats du monde, la fédération internationale demande à la fédération 140 000 dollars.

Vincent ROGNON précise que toutes les subventions indiquées sont incluses dans les recettes.

Pascal CHATENET note une reprise de provision retraite de 6 500 euros dans les recettes.

Patrice MARTIN pense que cette reprise de provision n'est pas liée à un départ en retraite.

Résolution 7 : l'Assemblée générale approuve le budget 2024 présenté.

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, le vote se déroule à main levée.

La résolution 7 est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

14. Questions diverses

Anne-Marie LATASTE demande s'il est possible pour une structure non-affiliée à la fédération d'organiser des championnats de France.

Patrice MARTIN répond que le choix se fait sur le site et sur les installations, pas sur le club candidat.

Anne-Marie LATASTE veut comprendre les motivations de ce choix.

Patrice MARTIN pense qu'il faut faire preuve d'ouverture d'esprit. La candidature a été déposée avec un club. S'il n'y avait pas eu de club, cela aurait posé problème.

Annie COITOU propose de passer aux questions diverses qui ont été envoyées par écrit en amont.

Pascal CHATENET – 8 702 – Wake & Ski 87 – Mail envoyé vendredi 29.3 à 14h30

Où trouve-t-on le plan de communication de la FFSNW et à défaut quel est-il ?

Réponse : « Le plan de communication globale » à proprement parlé est le reflet des grands axes de la politique de la FFSNW et s'attache ainsi à la valoriser, en fonction des actions. Celui-ci n'a pas lieu d'être publié de manière générale, en revanche, chaque grande action retenue est préparée et traitée comme il se doit.

Toutefois brièvement, la communication de la Fédération est structurée depuis plusieurs saisons autour de 3 piliers clairs sur lesquels se déclinent des plans ad'hoc multimédia qui rythment chaque saison :

1 - Les événements sur le territoire, championnats de France, championnats internationaux et événements institutionnels du type AG

2 - Les actions de développement autour de thématiques porteuses : pratique Para, opérations découvertes avec des outils et informations pour le réseau FFSNW, pratiques scolaires...

3 - Les équipes de France : stages, rassemblements, sélections, résultats...

Il va de soi que cette année il y aura un focus important sur les Championnats du Monde de Wakeboard Câble.

Les outils :

- Les supports officiels de la FFSNW : site internet, réseaux sociaux et magazine
- Les relations médias : diffusions vidéo, communiqués...
- Les relations institutionnelles avec les pouvoirs publics : ministères, agence du sport, collectivités

En termes de moyens, la fédération s'appuie :

- Sur une personne à temps plein sur l'animation des différents outils FFSNW

- Sur les organes déconcentrés et les clubs qui doivent relayer et faire vivre l'actualité sur leurs territoires : Ex sur la campagne Berry

- Sur les élus dans les relations avec les pouvoirs publics et les médias : Ex : Euro, Championnats de France

Éléments de contexte à prendre en considération :

- Un nombre de disciplines, d'événements et de sujets à traiter important vs les ressources allouées (RH et financiers)

- Par conséquent, des choix sont ainsi à faire, ce que nous faisons notamment dans l'identification et la recherche d'enveloppes budgétaires (Ex ANS Fond Audio, emploi aidé sur le Para...)

- Que la réussite d'une bonne communication doit se faire de concert entre la FFSNW et les organes de terrain, la FFSNW se positionnant aussi comme un soutien pour accompagner les actions de proximité

Olivier CONSTANS - Blagnac Ski Nautique - Mail envoyé le samedi 30 mars à 23h56

Sur le CR de l'AG du 19/03/2024

Question N° 1 :

Dans le « Rapport du Trésorier Général : Philippe Delacour » il est noté « Départ du comptable en juin puis la comptabilité a été externalisée : de ce fait il va falloir modifier le règlement financier du règlement intérieur de la Fédération puisqu'il n'est plus en accord avec la réalité. »

Pourtant en date du 28 mars 2024, le Règlement financier présent sur le site de la FFSNW n'est toujours pas modifié alors que maintenant cette situation perdure depuis plus d'un an. Le trésorier s'était pourtant engagé à faire évoluer le texte en question. Où en sommes-nous ?

Réponse : Le CA ayant validé le renouvellement des commissions obligatoires a demandé un nouveau président de la com financière. A ce jour, nous n'avons pas eu de candidats. Ainsi, nous relançons l'appel à candidatures et si vous êtes intéressés, nous vous invitons à vous rapprocher du directeur fédéral.

Olivier CONSTANS signale que la réponse ne répond pas à la question. Il suffit de modifier le règlement intérieur pour indiquer que la comptabilité peut être externalisée.

Philippe DELACOUR a oublié de le faire.

Vincent ROGNON demande qui est intéressé pour être président de la commission financière.

Question N° 2 :

Une question avait été posée sur : Licences « premières années » : une demande est faite pour que les reliquats de carnets à licences soient utilisables sur l'année de l'achat et l'année suivante. La question sera à l'étude et une réponse apportée rapidement.

Pour autant à ce jour, les clubs n'ont, me semble-t-il, pas reçu d'information sur le sujet. Serait-il possible d'avoir une réponse claire ?

Réponse : Les packs licences premières années et les packs licences journées sont valables un an à date d'achat, décisions prises par le CA du 22 juin 2023.

Vincent ROGNON informe que les licences des familles font l'objet d'un remboursement à partir de 4 personnes de la même famille. Les familles recomposées sont éligibles.

Question N° 3 :

Dans le « 8 - Rapport de la Direction Technique Nationale » il est précisé que « Le remplacement du poste de Marie-Christine O aura lieu en sept 2023 ».

Pour autant il me semble que nous n'avons reçu aucune information sur cet éventuel remplacement. Pourtant Marie-Christine faisait un énorme travail sur les demandes des subventions des Clubs, CD et Liges et depuis son départ nous n'avons plus aucun interlocuteur proactif sur le sujet. Quelle est la suite prévue ?

Réponse : Madame Okel a quitté la FFSNW fin août 2022 et n'a jamais été remplacée.

Hervé Charron a été nommé en septembre 2022 en remplacement de Christophe Duverger parti fin mars 2022 (rupture conventionnelle avec l'Etat). Hervé Charron a repris les missions de développement de MC Okel et a été nommé DTN A par le DTN dès son arrivée à la fédération et a suivi les campagnes de subventions PSF et dispositifs fédéraux en 2023 et 2024, en cours.

Vincent ROGNON signale que l'Etat a supprimé un poste.

Question N° 4 :

Dans le « VOTES DES RESOLUTIONS » pour la Résolution 5, il manque le montant du « résultat de l'exercice » à reporter, est-il possible de connaître le montant ?

Réponse : La Secrétaire Générale fait lecture de la Résolution 5 : L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant de -3 678 € au poste report à nouveau.

Sur le document Bilan Comptable

Question N° 5 :

Il y a une « Subventions d'investissement » pour 685 294 €, quelle est l'utilisation de cette subvention ?

Réponse : Les 685.294 sont le solde cumulé des comptes 131211 Subvention Bi-poulie /131 212 Subvention ANS & 131 300 subvention Bateau Method.

Il y a une quote-part annuelle passée au débit de ces comptes (33 348.00+ 3 500.53 €+17 007.60 € = 85 356,13 €) et au crédit du compte 777

Sur le Document BUDGET Prévisionnel 2024

Question N° 6 :

Il y a une ligne avec 350 000 € de travaux, quels sont les travaux en question pour un tel montant ?

Réponse : Travaux d'agrandissement et de modernisation du siège fédéral. Voir pour les subventions en face

Question N° 7 :

Que regroupe le poste « Travaux informatiques » pour 24 000 € ?

Réponse : Ce sont les factures SEII sur la gestion des licences et le support intranet (24 605 € en 2023 Compte : 618 500).

Question N° 8 :

Que regroupe le poste « Frais FFSNW » pour 48 000 €

Réponse : Frais FFSNW compte 6 251 + Frais postaux ; téléphones, Internet comptes 626 + Déplacement, réception, et représentation protocolaire.

Question N° 9 :

Que regroupe le poste « Développement ski classique » pour 33 350 €

Réponse :

- Journées Découvertes (15.000 €)
- Petits Princes de l'Eau (2.000 €)
- Accompagnement Labels (600 €)
- Opérations Baby Ski (3.500 €)
- Développement toutes disciplines (2.500 €)
- Plan citoyen du Sport (1.000 €)
- Plan de féminisation (750 €)
- Découverte ski nautique et structuration du territoire (3.500 €)
- Développement durable (2.500 €)
- Initiation à la compétition (2.000 €)

Muriel FROMIAU sollicite un éclairage sur les Petits Princes de l'Eau.

Vincent ROGNON souhaite relancer cette activité qui a été arrêtée à cause pendant le Covid.

Olivier CONSTANS demande ce qu'est le « plan citoyen du sport ».

Vincent ROGNON répond que ce plan fait partie de la convention d'objectifs avec le ministère et a été rebaptisé « Valeurs de la République ». Il regroupe des actions auprès des scolaires.

Question N° 10 :

Que regroupe le poste « Formation diplômés fédéraux » pour 29 500 € ? Car à ma connaissance les formations des diplômés fédéraux sont à la charge des organisateurs (Ligues, CD ou Clubs) qui ne reçoivent pas d'aire de la FFSNW.

Réponse :

- Commission formation (2.000 €)
- Diplômes d'Etat dont BPJEPS avec Nautisme en IDF (25.000 €)
- OIC & PIB pour 2.500 €.

Question N° 11 :

Il y a des « Structures commerciales certifiées/agrées » Mais les acteurs locaux (Ligues, Comité départementaux et clubs) n'ont aucune information sur la présence éventuelle de ces structures sur leur territoire, la FFSNW ne pourrait-elle pas communiquer sur le sujet aux ligues, CD et Clubs ?

Il me semble que nous avons déjà évoqué le sujet lors de l'AG 2023, mais toujours aucune action.

Réponse : La commission de développement des TK travaille actuellement dessus (voir son rapport dans le livret 2024). Les choses vont donc s'éclaircir.

Vincent ROGNON signale qu'il ne reste que deux structures à certifier.

15. Clôture de l'Assemblée Générale

Patrice MARTIN invite les participants à récupérer une bouteille de gel chausse biodégradable, qui respecte la faune et la flore, et à télécharger sur leur smartphone l'appli FFSNW pour suivre l'actualité de la fédération. Il souhaite à tous une bonne saison.

L'Assemblée générale ordinaire est clôturée à 13h30.